

# VUE D'ENSEMBLE DES PARCOURS DE FORMATION ET DES SERVICES D'AIDE À LA COMMUNAUTÉ

## FORMATIONS SECTEUR DES JEUNES

- DES** (Diplôme d'études secondaires)
- Pré-DEP**

Parcours axés sur l'emploi:

- FMSS** (Formation à un métier semi-spécialisé)
- FPT** (Formation préparatoire au travail)

(Les élèves avec besoins spéciaux sont admissibles au secteur jeune jusqu'à l'âge de 21 ans)

## FORMATIONS SECTEUR DES ADULTES

(16 ans et plus, avant le 30 juin)

- DES** (Diplôme d'études secondaires)
- CFMS** (Certificat de formation à un métier semi-spécialisé)
- TDG** (Test de développement général)
- TENS** (Test d'équivalence de niveau secondaire)
- Préalables requis à la formation professionnelle et collégiale**

## FORMATIONS PROFESSIONNELLES

- DEP** (Diplôme d'études professionnelles)
- ASP** (Attestation de spécialisation professionnelle)
- AEP** (Attestation d'études professionnelles)

## FORMATIONS COLLÉGIALES ET UNIVERSITAIRES

} Préalables: DES, DEP, RAC

- } • DEC
- } • 21 ans et plus
- } • Expérience

### Bureau Services Québec

418 629-2225

- Mesure de formation de main-d'oeuvre** (aide financière)

### Tremplin Travail Vallée de la Matapédia/ Carrefour jeunesse-emploi

418 629-2572

### Bureau Services Québec

418 629-2225

### Secteur scolaire

- Écoles secondaires** / 418 629-2201
- SARCA** (Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement) / 418 629-5404
- Centre d'éducation des adultes de la Vallée** 418 629-5404
- Centre matapédien d'études collégiales** 418 629-4190

### Bureau Services Québec

418 629-2225

- PAMT** (programme d'apprentissage en milieu de travail)
- Subventions salariales**
- Employabilité**

### Tremplin Travail Vallée de la Matapédia/ Carrefour jeunesse-emploi

418 629-2572

- Conseils et stratégies de recherche d'emploi**
- Accompagnement et maintien en emploi**
- Orientation professionnelle**
- Projet de préparation à l'emploi**

### Service spécialisé de main-d'oeuvre (SSMO-l'Élan)

1 877 775-8989 #204

- Si tu présentes des limitations fonctionnelles**
- Programme «En marche»**
- Programme « De l'école vers l'emploi »**



**UNE  
FORMATION**



**UN SERVICE  
D'ORIENTATION**



**UN EMPLOI -  
UNE EXPÉRIENCE  
DE TRAVAIL**



**UN PROGRAMME  
POUR DÉVELOPPER  
MES HABILITÉS  
PERSONNELLES ET  
PROFESSIONNELLES**



**QUELQU'UN À  
QUI PARLER DE FAÇON  
CONFIDENTIELLE**

### Bureau Services Québec

418 629-2225

- PAAS** (programme d'aide et d'accompagnement social)

### Tremplin Travail Vallée de la Matapédia/ Carrefour jeunesse-emploi

418 629-2572

- Services Spécialisés**
- Services jeunes (16-29 ans)**

### Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent

24 h sur 24 / 7 jours sur 7

1 866 APPELLE  
1 866 277-3553

### CISSS du Bas-Saint-Laurent

**AAOR**  
(accueil-analyse-orientation et référence)  
1 833 422-2267

**Info social**  
811

**Travail de rue**  
418 629-7361 / 418 62907391

Réalisé par :



Initiative de :



**NOTES**

# TABLEAU EXPLICATIF POUR LA COMPRÉHENSION DES DIFFÉRENTS SERVICES OFFERTS

(Schéma : Vue d'ensemble des parcours de la formation et des services d'aide de la communauté.)

UNE FORMATION	
<b>DES</b>	<b>Diplôme d'études secondaires</b> est décerné à un élève qui a obtenu 54 unités de 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> secondaire, dont au moins 20 se situent en 5 <sup>e</sup> secondaire. De plus, un nombre d'unités précis est demandé par matière.
<b>Pré-DEP</b>	<b>Formation préparatoire</b> afin d'accéder à une formation professionnelle. Avoir 15 ans et avoir réussi au moins 2 matières de base sur 3 au niveau du deuxième secondaire.
<b>FMSS</b>	<b>Formation à un métier semi-spécialisé</b> : Formation pour un étudiant de 15 ans et plus, qui de par son bilan d'apprentissages, ne répond pas aux attentes de fin du 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire et qui n'a pas obtenu les unités en mathématiques et en français. Un stage pratique est réalisé dans un domaine précis, ciblant un emploi semi-spécialisé et permettant l'octroi d'un diplôme dans cette profession. La durée de la formation est d'une année.
<b>FPT</b>	<b>Formation préparatoire au travail</b> : Formation pour un étudiant de 15 ans et plus qui, au terme du premier cycle du secondaire, n'a pas complété les apprentissages du primaire en langue d'enseignement et en mathématique. La réalisation de stages et plateaux de travail sont présents afin de développer progressivement les compétences professionnelles.
<b>CFMS</b>	<b>Certificat de formation à un métier semi-spécialisé</b> est rattaché à une formation générale de 450 heures et une formation pratique relative à un métier semi-spécialisé d'une durée minimale de 450 heures (Total : 900 heures).
<b>TDG</b>	Le <b>test de développement général</b> permet de mesurer les compétences générales pour évoluer et réussir adéquatement en formation professionnelle et éventuellement au travail. Les personnes doivent avoir 18 ans et plus pour pouvoir le passer.
<b>TENS</b>	Une évaluation composée de plusieurs <b>tests d'équivalence de niveau de scolarité</b> de 5 <sup>e</sup> secondaire. La réussite de cette évaluation permet d'obtenir une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5 <sup>e</sup> secondaire qui permet d'accéder à certains emplois le demandant ou des formations de niveau professionnel (DEP) ainsi qu'à certaines formations de niveau collégial (AEC).

UNE FORMATION	
<b>DEP *</b>	<b>Diplôme d'études professionnelles</b> attestant qu'un étudiant a complété et réussi un programme d'études professionnelles de niveau secondaire visant un métier ou une profession. La durée de la formation varie entre 6 à 18 mois.
<b>ASP *</b>	<b>Attestation de spécialisation professionnelle</b> permet à l'élève d'aller chercher une spécialité afin d'approfondir ses connaissances dans un métier donné. La durée de la formation varie de 3 à 8 mois.
<b>AEP *</b>	<b>Attestation d'études professionnelles</b> est une reconnaissance d'études permettant l'acquisition des compétences visant l'exercice d'un poste de travail afin d'accéder rapidement au marché du travail. Il permet aussi la poursuite d'études vers le DEP. La durée de la formation varie de 2 à 6 mois.
<b>RAC</b>	La <b>reconnaissance des acquis</b> et des compétences en formation professionnelle permet de faire évaluer et reconnaître officiellement les compétences acquises grâce à l'expérience de vie et de travail en fonction du programme d'études.
<b>DEC</b>	<b>Diplôme d'études collégiales</b> attestant qu'un étudiant a complété et réussi un programme d'études collégiales dans une formation technique ou pré-universitaire.
<b>AEC</b>	<b>Attestation d'études collégiales</b> est un programme court de formation technique destiné aux adultes. La durée varie de 3 à 15 mois.
<b>Mesure de formation de main-d'œuvre</b>	Suivre une formation tout en recevant une aide financière et le remboursement des frais liés à la formation.

\* Exigences minimales pour les formations professionnelles :  
> 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> secondaire et cours obligatoires > TDG ou TENS > Reconnaissance des acquis (RAC)

QUELQU'UN À QUI PARLER DE FAÇON CONFIDENTIELLE	
<b>AAOR</b>	<b>Service d'accueil, d'analyse, d'orientation et de référence</b> établi au niveau du CLSC qui sert de porte d'entrée principale pour un problème de nature sociale ou psychologique.
<b>Info social</b>	Service de consultation téléphonique gratuit, confidentiel et accessible où les individus peuvent recevoir des conseils, avoir des réponses à leurs questions ou être orientés vers une ressource au niveau des services sociaux.
<b>Travail de rue</b>	Service d'accompagnement et de soutien pour les individus afin de les rendre responsables et autonomes en leur donnant les outils nécessaires pour y arriver. (servir de pont vers d'autres services)

UN EMPLOI-UNE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL	
<b>PAMT</b>	Le <b>Programme d'apprentissage en milieu de travail</b> est un processus de qualification volontaire, structuré et reconnu par une certification des compétences. Le déroulement du PAMT repose sur la formule du compagnonnage, c'est-à-dire que le personnel le plus expérimenté forme des collègues en leur transmettant son savoir-faire sur une base individuelle et structurée.
<b>Subvention salariale</b>	Le programme de subvention salariale consiste à octroyer une aide financière à l'employeur, afin de l'inciter à offrir un emploi durable ou une expérience de travail à un candidat.
<b>Service d'aide à l'emploi</b>	Accompagnement dans le développement de l'employabilité, de l'intégration et du maintien en emploi. La nature du service sera déterminée selon les besoins de la personne en matière d'employabilité, mais aussi sur le plan personnel.

UN PROGRAMME POUR DÉVELOPPER MES HABILITÉS PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES	
<b>PAAS</b>	<b>Programme d'aide et d'accompagnement social</b> qui permet à des personnes éloignées du marché du travail de progresser suffisamment au plan socioprofessionnel pour qu'elle puisse participer à une mesure active d'emploi, dans le but d'étendre leur accès au marché du travail. Le PAAS s'adresse aux prestataires de l'aide financière de dernier recours. La participation au programme est personnalisée et varie entre 14 et 21 heures par semaine pour une durée de 52 semaines.
<b>Services jeunes</b>	<b>Service s'adressant aux jeunes de 16 à 29 ans</b> ayant des obstacles importants face à l'emploi (sous-scolarisation, périodes de chômage récurrentes, isolement social, problèmes de délinquance, etc.). Le programme permettra de déterminer un objectif professionnel et éventuellement l'intégration à un emploi ou un retour aux études.
<b>Services spécialisés</b>	Accompagnement structuré visant à aider l'individu à recadrer ses priorités afin de mieux cibler ses objectifs de vie, ainsi que développer des techniques d'employabilité, des habiletés et des attitudes afin d'intégrer un emploi ou une formation.

## NOTES

UN EMPLOI-UNE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL	
<b>Projet préparatoire à l'emploi</b>	Développement de l'employabilité par une mise en action qui vise à acquérir une expérience concrète en emploi. Le but du PPE est de développer des aptitudes et des habiletés au niveau personnel et professionnel. Il vise aussi au développement de compétences techniques en vue d'une intégration au marché du travail. Le projet dure 26 semaines, à raison de 24 heures par semaine.
<b>Orientation professionnelle</b>	Accompagnement des individus dans leur démarche d'orientation ou de réorientation permettant de confirmer un choix de carrière. Démarche comprenant une exploration de soi (aptitudes, traits de personnalité, valeurs), des programmes de formation, des professions et du marché du travail. Permet également d'effectuer un bilan personnel, professionnel et scolaire.
<b>CIT</b>	L'objectif du contrat d'intégration au travail est de faciliter l'embauche et le maintien d'une personne handicapée dans un milieu de travail standard. Dans cette optique, la mesure offre des subventions aux entreprises leur permettant le remboursement de certains frais nécessaires à l'intégration ou au maintien de ces personnes.
<b>Programme «En marche»</b>	Une démarche en petits groupes, d'une durée de 30 heures, avec un suivi de stages en milieu de travail. Le processus vise à mieux outiller les participants sur les différents aspects du marché du travail en misant sur les attitudes gagnantes pour l'intégration et le maintien en emploi.
<b>Programme «De l'école vers l'emploi»</b>	Le projet s'adresse aux étudiants vivant avec des limitations fonctionnelles et qui sont en dernière année de leur parcours scolaire. Le but est de mettre en place une passerelle entre l'établissement d'enseignement et le SSMO l'Élan.

UN SERVICE D'ORIENTATION	
<b>SARCA</b>	Le <b>service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement</b> est offert par la Centre de services scolaire des Monts-et-Marées, cette mesure aide à l'obtention de crédits dans le but d'obtenir un diplôme d'étude secondaires, à intégrer un programme de formation professionnelle ou à tracer un plan de carrière.

Réalisé par :



Initiative de :

